

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

11 JUILLET 2013

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Convention de  
parrainage pour la  
réalisation d'une  
exposition intitulée  
«Nouvelles folies  
françaises»**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 15 juillet 2013  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 12 juillet 2013  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 juillet 2013

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 11 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 juillet deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON\*, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL\*, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

\*Madame GENDRON (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

\*Monsieur RAVEL (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT  
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE  
Madame NICOT à Madame GENDRON  
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY  
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA  
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT  
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD  
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

**Était absente :**

Madame RHONÉ

**Secrétaire de séance :**

Madame TÉA

**OBJET** : CONTRAT DE PARRAINAGE POUR LA RÉALISATION D'UNE EXPOSITION INTITULÉE « NOUVELLES FOLIES FRANCAISES »

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye commémore le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'André LE NÔTRE. Dans ce cadre, le Musée d'Archéologie Nationale – Domaine national sera au rendez-vous en proposant plusieurs manifestations dont l'exposition « Nouvelles folies françaises » qui rassemblera plus de 25 artistes de niveau international dans les jardins du Château jusqu'au 14 octobre 2013. Le commissariat de cette exposition sera assuré par Patrick AMINE. Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 150 000 €.

Les jardins s'ouvriront à la création de sculptures *in natura* qui habilleront le jardin, les allées et la terrasse. Un espace ludique propice à la promenade et à l'imagination, destiné à tous les publics, adapté au site et à son histoire sera construit. Il s'agit d'un projet ambitieux visant à recréer de « nouvelles folies » contemporaines, en référence aux « folies » ou « fabriques » à vocation ornementale qui apparaissent dans les jardins au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Dans la perspective d'une coopération renforcée avec le Musée, la Ville a souhaité participer à la mise en valeur de ce patrimoine historique exceptionnel.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une participation financière d'un montant de 50 000 € T.T.C., soit environ le tiers du montant de l'opération à la « Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais » dont dépend juridiquement le MAN/Domaine National. Cette participation se fera dans le cadre d'un contrat de parrainage.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de parrainage entre la Ville et l'Établissement Public « Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais » pour la réalisation d'une exposition intitulée « nouvelles folies françaises » pour un montant de 50 000 € et tous les documents se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1er Maire-Adjoint,

  
Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines